



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



ZAC de la Niche aux Oiseaux

La Chapelle-Thouarault (35)

La ZAC de la niche aux Oiseaux à La Chapelle-Thouarault (35) est un quartier qui répond en termes de diversité aux objectifs du Programme Local de l'Habitat:

- * 50 % de logements en collectifs ou en semi-collectifs,
- * 50 % de logements aidés dont 25 % de logements sociaux,
- * pas plus de 20 % des logements sur des lots libres \geq à 350 m².

Il a été conçu avec l'intention de densifier l'habitat, tout en conservant le cadre de vie agréable d'une commune rurale.



I. CADRE DE VIE

Pour le cadre de vie une belle place a été laissée à la biodiversité :

- * système de noues et de bassins facilitant l'infiltration des eaux pluviales dans le sol;
- * conservation de ronciers, véritable refuge et garde-manger pour la faune;
- * conservation des haies bocagères existantes qui permettent à la faune de circuler facilement et de se reproduire dans le quartier;
- * conservation des vieux fossés en contrebas du talus de la haie et connexion avec le système de noues végétalisées de la ZAC. Les fossés abritent une flore et une faune des milieux humides qui peut utiliser cette trame bleue pour s'étendre ;
- * bandes inconstructibles de 10 mètres de part et d'autre de la haie qui permet

1. de protéger la haie des dommages aux racines lors du creusement des fondations des maisons;
 2. de protéger la haie d'éventuels désirs des habitants du quartier de couper des arbres pour accentuer l'ensoleillement de leurs habitations;
 3. de complexifier l'écosystème haie avec une strate herbacée
- * revalorisation des clos bocagers par de nouvelles plantations de haies.

Et en partenariat avec la LPO 35 :

- * installation de nichoirs à oiseaux et de gîtes à chauve-souris ;
- * réalisation prochaine d'une spirale à insectes agrémentée de plantes mellifères;
- * restauration d'une mare;
- * inventaires faune-flore;
- * gestion différenciée des espaces verts grâce au plan de gestion réalisé dans le cadre du [Refuge LPO](#) de la commune de La Chapelle-Thouarault (35)

Les inventaires faune-flore réalisés ont mis en évidence une belle biodiversité dans cette ZAC. 39 espèces d'oiseaux ont été contactées au printemps dont 23 espèces nicheuses. Des espèces patrimoniales comme la fauvette grisette ou la linotte mélodieuse ont été aperçues. Ces résultats scientifiques prouvent la pertinence et l'efficacité des aménagements pour la biodiversité mis en place sur la ZAC.



Les habitants du quartier peuvent profiter des aménités environnementales suivantes :

- * lieu de promenade piéton agréable constitué par une coulée verte qui traverse le quartier d'est en ouest;
- * plaquette pour découvrir la biodiversité du quartier en s'y promenant le long de circuits pédagogiques;
- * beauté du décor végétal et présence d'oiseaux, de papillons...

-* beauté de la mise en valeur de l'eau grâce aux noues végétalisées

plaquette pour découvrir la biodiversité du quartier en s'y promenant le long de circuits pédagogiques ;

7 fiches proposant des aménagements biodiversité à faire dans son jardin ;

- beauté du décor végétal et présence d'oiseaux, de papillons...
- beauté de la mise en valeur de l'eau grâce aux noues végétalisées

Ainsi, un habitant du quartier qui recevait régulièrement la visite d'un hérisson lui a installé un gîte à hérisson dans son jardin!



Les élèves de la commune ont eux aussi profité des aménagements biodiversité de la ZAC puisqu'ils bénéficient d'un programme d'éducation à l'environnement assuré par la LPO 35 : 2 animations par an financées par la mairie dans le cadre de la convention Refuge LPO.

II. DENSIFICATION

Pour densifier l'habitat les choix suivants ont été faits:

-* privilégier des bâtiments "compacts" (maisons groupées, intermédiaires et collectifs),

-* varier les surfaces des terrains de 150 à 600 m² pour ne pas avoir plus de 20% de lots supérieurs à 250 m²

Il est important de noter que la présence de la zone non construite de 10 mètres de large attenante à la haie bocagère procure une impression d'espace et de nature aux habitants des logements en accession aidée construits sur les petits terrains de 110 mètres carrés. Ainsi, une surface d'espace vert publiques collée aux jardins privés permet d'allier cadre de vie et densité.

La réussite de l'intégration de la biodiversité dans ce projet de ZAC est due à 3 facteurs principaux :

- * la volonté politique du maire de La Chapelle-Thouarault attaché au patrimoine naturel de sa commune qui a demandé la préservation des haies;
- * le savoir-faire du bureau d'étude qui a réalisé un réseau esthétique et fonctionnel de noues végétalisées
- * la sensibilité de l'architecte paysagiste à la biodiversité;
- * la compétence de la LPO 35 à inventorier les espèces présentes, gérer les espaces verts de façon écologique et sensibiliser à la biodiversité

